



« Un monde sans mines anti-personnel est possible » - Geoffrey Van Orden

Quatorze ans après la signature du Traité d'interdiction des mines, plus de 90 pays sont encore parsemés d'engins explosifs cachés, témoins de guerres en cours ou passées. L'Afghanistan, l'Angola et la Bosnie sont particulièrement touchés. Un rapport d'initiative qui sera présenté en commission parlementaire des affaires étrangères le 24 mai demande à ce que l'effort de la communauté internationale soit maintenu et que les Etats touchés développent leurs propres moyens de faire face au problème.

Plus de 150 pays ont signé la Convention d'Ottawa, qui prohibe l'utilisation, la production, le stockage et la vente de mines terrestres anti-personnel. Ces engins de guerre, qui restent sur les théâtres d'opération bien après la fin des conflits, tuent et mutilent de nombreux civils : on estime qu'ils représentent 70 % des victimes. En Afghanistan, près de la moitié des 500 morts annuels sont des enfants.

A l'exception de la Finlande, qui argue de la limitation de ses moyens militaires et de la longueur de ses frontières, tous les pays de l'Union européenne sont partie à la Convention d'Ottawa. En dix ans, le nombre de morts liés aux mines et autres engins explosifs improvisés est passé de 18 000 à 4 000. Seize pays ont totalement déminé leur territoire. Néanmoins, l'effort à faire reste considérable dans certaines régions. En Angola, au rythme actuel, il faudra encore une centaine d'années pour éradiquer ce fléau.

Responsabiliser les pays touchés

Un rapport rédigé par le Britannique Geoffrey Van Orden (Conservateurs et réformateurs) salue l'action entreprise par la communauté internationale. En dix ans, près de quatre milliards d'euros ont été débloqués. En Afghanistan, pour la seule année 2009, la lutte contre les mines a mobilisé 80 millions d'euros. « *Il y aura toujours des organisations terroristes et des groupes d'insurgés pour utiliser les armes les plus inhumaines, sans prêter attention à leurs conséquences, reconnaît le rapporteur, mais un monde délivré de la menace des mines est possible* ».

Pour poursuivre cet objectif, le rapport indique trois pistes à suivre :

- Les pays affectés doivent développer leur propre capacité à déminer leur territoire (formation du personnel, moyens financiers...).
- La communauté internationale doit concentrer son attention sur les pays les moins à même de s'en sortir par leurs propres moyens.
- La Commission européenne devrait revoir ses lignes directrices pour que l'aide financière soit délivrée de façon plus rapide, plus efficace et plus flexible. Par ailleurs, le rapport regrette la disparition de la ligne budgétaire de l'UE dédiée à la lutte contre les mines.

N.B. :

Le rapport sera voté en commission des affaires étrangères mardi 24 mai. Pour devenir la position officielle du Parlement; il devra être adopté en séance plénière, sans doute le 22 juin.